



---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 01/03/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 14/03/2016

**SEANCE DU 7 MARS 2016**

**Information n° C-2016-2**

Question orale de Madame Nathalie SEGUIN  
pour le groupe des élues du Front de Gauche

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Madame Dominique JEUFFRAULT

**Excusés :**

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

**INFORMATION DU MAIRE**

**Question orale de Madame Nathalie SEGUIN  
pour le groupe des élues du Front de Gauche**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Objet : déploiement des compteurs Linky à Niort.

Le Maire de Niort

Signé

**Jérôme BALOGÉ**

**Question écrite à Jérôme Baloge, Maire de Niort**  
**Venant de Nathalie Seguin et Isabelle Godeau, élues Front de Gauche**  
**Conseil municipal du lundi 07 mars 2016**

Niort, le 1er mars 2016

**Objet : déploiement des compteurs Linky à Niort**

Lors du renouvellement du contrat de concession de distribution publique d'électricité et de fourniture d'énergie électrique, la délibération votée lors du conseil municipal du 29 avril 2013 (Délibération n° D-2013-210) précisait que si des évolutions intervenaient sur la propriété des ouvrages, notamment dans le cadre du déploiement des compteurs Linky, un avenant au contrat serait conclu dans les plus brefs délais.

A ce jour, cet avenant n'a toujours pas été présenté devant notre assemblée. Comment se fait-il alors qu'ERDF installe les nouveaux compteurs électriques communicants « Linky » sur Niort depuis décembre 2015 ?

Combien de concentrateurs, qui sont en réalité des antennes relais à hauteur d'hommes, vont être installés dans notre ville ? Les citoyens niortais auront-ils leur mot à dire lorsqu'il s'agira de fixer des répéteurs tous les 50 mètres sur les façades des habitations ?

Les établissements accueillant des enfants en bas âge (crèche, maternelle) vont être équipés. Or, selon la loi Abeille, le wi-fi est interdit dans les établissements accueillant des enfants de moins de trois ans. Le principe de précaution ne devrait-il pas s'appliquer dans ce cas précis ?

Enfin, comment se fait-il que la population niortaise n'est pas été informée ni concertée sur un dossier aussi important ?